

**Chargé de mission Autonomie en charge du pilotage de la convention section IV
CNSA (H/F)**

Modernisation des SAAD et soutien aux aidants

(REF :42-2020)

Poste basé à Alençon
Catégorie A – Filière administrative
CDD 1 an renouvelable
Poste ouvert en externe

Vous avez une bonne connaissance de la politique en faveur des personnes âgées et du cadre juridique du secteur médico-social ainsi qu'une faculté à animer des réunions et à travailler en transversalité.

Vos missions s'articulent autour des axes suivants :

- Assurer l'ingénierie et le pilotage de la convention CNSA section IV :
 - Préparation, animation, et suivi des réunions et groupes de travail dans le cadre de la convention section IV,
 - Définition, rédaction et animation des fiches actions de la convention CNSA section IV,
 - Rédaction des conventions de déploiement pour la mise en œuvre d'actions de la convention section IV CNSA,
 - Accompagnement technique et méthodologique des porteurs de projets,
 - Rédaction de cahiers des charges, lancement et suivi de marchés issus des fiches actions,
 - Suivi de l'activité et des fonds de concours.
- Pilotage et suivi des fiches actions relatives à la modernisation des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et au soutien des aidants :
 - Réalisation d'un diagnostic et adaptation de l'offre de service,
 - Accompagnement et suivi des SAAD dans la réalisation des actions visant à la modernisation des services (suivi des actions de formation, analyse des pratiques, supervision, parcours emploi qualifiant, tutorat),
 - Accompagnement de projets de création et de consolidation de Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD),
 - Renforcement et accompagnement du développement de l'offre des aides aux aidants.
- Assurer des missions d'ingénierie au sein de la Direction de l'autonomie.
- Contribuer à l'ensemble des missions de la Direction :
 - Contribution et suppléance des missions des autres chargés de mission autonomie,
 - Participation aux travaux de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie.
- Participer à la mise en œuvre du schéma de l'autonomie.

Profil :

Vous maîtrisez la méthodologie de projet, la conduite de réunions et les outils bureautiques. Vous êtes rigoureux, autonome et avez le sens des responsabilités. Vous possédez des capacités d'écoute, de diplomatie, ainsi que des aptitudes à la communication écrite et orale et à l'analyse budgétaire. Vous êtes en capacité de travailler en équipe et en réseau avec des partenaires. Vous êtes capable de vous adapter au changement.

Permis B indispensable

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV) pour **le 6 avril 2020**, à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 boulevard de Strasbourg, CS 30528, 61017 Alençon Cedex ou par mail : drh.recrutement@orne.fr

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Mme Colette MAYER, Directrice autonomie, au 02.33.81.60.00 poste 6 1630